



LEGENDE

AIRES DIFFERENCIÉES

- Aire du centre ancien d'Otignies (1.1)
- Aire du nouveau cœur de Ville d'Otignies (1.1bis)
- Aire du centre urbain de Louvain-la-Neuve (1.2)
- Aire d'extension de la dalle de Louvain-la-Neuve (1.2bis)
- Aire de la couronne urbaine de Louvain-la-Neuve (1.3)
- Aire des quartiers urbains de Louvain-la-Neuve (1.4)
- Aire à caractère rural de Ceroux (1.51)
- Aire à caractère rural du Puits, de Pinchart et de Rosessart (1.52)
- Aire à caractère rural villageoise de Ferrières (1.53)
- Aire de Limelette centre (1.6)
- Aire en dehors des centres (1.7)
- Aire à caractère résidentiel (1.81)
- Aire à caractère paysager (1.82)
- Aire de constructions d'ensembles (1.9)
- Aire des quartiers alternatifs et d'habitat léger (1.10)
- Aire de renouvellement urbain et nouveaux quartiers durables (1.11)
- Aire de grands gabarits d'activités (3)
- Aire de grands gabarits d'équipements (4)
- Aire d'espace agricole (2.1)
- Aire d'espace forestier (2.2)
- Aire d'espace vert (2.3)
- Aire de talus et décapement (2.4)
- Zone extraction (art 32 CWATUP) RCU: Aire d'espace vert (2.3)
- Aire urbaine dédiée aux espaces paysagers, agréments et de loisirs (1.12)
- Aire d'équipement en zone urbaine (1.13)

ZACC - FUTURES AIRES POTENTIELLES

- Aire en dehors des centres (1.7) (ZACC)
- Aire à caractère résidentiel (1.81) (ZACC)
- Aire à caractère paysager (1.82) (ZACC)
- Aire à caractère rural du Puits, de Pinchart et de Rosessart (1.52) (ZACC)
- Grands gabarits d'équipements (4) (ZACC)
- Constructions d'ensemble (1.9) (ZACC)

AIRE A PRENDRE EN COMPTE APRES MODIFICATION DU PLAN DE SECTEUR

- Aire du nouveau cœur de Ville d'Otignies (1.1bis)
- Aire de renouvellement urbain et nouveaux quartiers durables (1.11)
- Aire à caractère rural du Puits, de Pinchart et de Rosessart (1.52)

AUTRES REGLLEMENTS

- RGBSR
- PCA(D) en vigueur
- PCA en vigueur
- Lotissement (Permis d'urbanisation)

PATRIMOINE

- Monument classé
- Site classé

ALEA D'INONDATION (par débordement de cours d'eau et par ruissellement)

- Aléa très faible
- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa élevé

FOND DE PLAN

- Gare
- Chemin de fer
- Parcelles 01/01/2015
- Bâtiments 01/01/2015
- Plan d'eau
- Lac de Louvain-la-Neuve (non présent sur le Plan de secteur)
- Cours d'eau
- Perimètre ZACC
- Aire vocale
- Limite communale

Cadastre (parcelles, bâtiments et limite communale au 01/01/2015) : Source: Administration communale
 Plan de Secteur n°09 Wavre-Jodoigne-Perwez (Arrêté 28.03.1979) + Modifications ultérieures;
 Source: Version vectorielle, Administration communale 2017;
 Réseau hydrographique: Source Administration communale 2017 + compléments Agora SA;

MAITRE DE L'OUVRAGE Ville d'Otignies-Louvain-la-Neuve Avenue des Combattants, 24 1340 Otignies-Louvain-la-Neuve	AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION WALLONNE	AUTEUR DE PROJET Directeur de projet: SERGE PEETERS
---	---	--

REGLEMENT COMMUNAL D'URBANISME

CARTE DES LOTISSEMENTS

Vu et adopté provisoirement par le Conseil communal en séance du 24/05/2016 par ordonnance

Le Directeur général f.f. Le Bourgmestre, L'Échevin délégué

G. Lempereur C. du Monceau, 1er Echevin

Le Collège communal certifie que le présent document a été déposé à l'examen du public du 30/05/2016 au 28/06/2016. par le Collège

Le Directeur général f.f. Le Bourgmestre, L'Échevin délégué

G. Lempereur C. du Monceau, 1er Echevin

Vu et adopté définitivement par le Conseil communal en séance du par ordonnance

Le Directeur général f.f. Le Bourgmestre, L'Échevin délégué

G. Lempereur C. du Monceau, 1er Echevin

Approbation ministérielle

ECHELLE 1/10.000	DATE 21 FEVRIER 2017	DOSSIER/FICHER 2571
---------------------	-------------------------	------------------------

